

3.8

Autres décisions

---

---

## 3.8 AUTRES DÉCISIONS

### 3.8.1 Dispenses

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102* sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm), inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

### 3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

#### Services de Gestion CCFL Ltée

Approbation de l'emprunt de 56 530 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Canadian Corporate Funding Ltd en date du 31 août 2009, en faveur de Services de Gestion CCFL Itée, gestionnaire de portefeuille.

Approbation de l'emprunt de 5 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Belcampo en date du 31 août 2009, en faveur de Services de Gestion CCFL Itée, gestionnaire de portefeuille.

Approbation de l'emprunt de 4 908 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Canleemar Holding Ltd en date du 31 août 2009, en faveur de Services de Gestion CCFL Itée, gestionnaire de portefeuille.

Approbation de l'emprunt de 4 328 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Paul Lowenstein en date du 31 août 2009, en faveur de Services de Gestion CCFL Itée, gestionnaire de portefeuille.

### 3.8.4 Autres

Aucune information.